



FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

Casier Postal

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

ABONNEMENTS

En ville	9.—	4.50	2.25
Hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	10.—	5.—	2.50
Etranger (Union postale)	26.—	13.—	6.50

Abonnement aux bureaux de poste, 20 ct. en sus.
Changement d'adresse, 50 ct.
Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
Vente au numéro aux kiosques, débits, etc.

ANNONCES n. 8

Du canton:
La ligne ou son espace 10 ct.
Prix minimum d'une annonce 50 »
De la Suisse et de l'étranger:
15 cent. la ligne ou son espace.
Insertion, minimum, fr. 1.—
N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.
Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
Les n. inscrits ne sont pas rendus

Les annonces de provenances étrangères et suisses (hors du canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Bière) sont reçues par l'Union des Journaux suisses pour la publicité (Union réclame). Bureaux à Lucerne et Lausanne.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
Imprimerie WOLFRATH & SPERLÉ
COMPTÉ DE CÉDEURS POSTAUX
N° 178
ABONNEMENTS payés à ce compte, 5 centimes en plus du prix du tarif d'abonnement.

AVIS OFFICIELS
COMMUNE DE CORCELLES-CORMONDRECHE

Vente de bois
La commune de Corcelles-Cormondreche fera vendre par voie d'enchères publiques le vendredi 4 septembre 1908, les bois ci-dessous désignés dans ses forêts de la Charbonnière, des Plassés et de la Lusche:
275 stères sapin.
1915 fagots.
166 billons.
8 troncs.
Le rendez-vous des amateurs est fixé à 8 h. du matin, à l'Engollieux.
Corcelles-Cormondreche, le 29 août 1908.
Conseil communal.

Vente de bois
La commune de Valangin vendra par voie d'enchères publiques et contre argent comptant, le lundi 7 septembre 1908, dès 4 h. 40 après midi, les bois ci-après désignés:
63 stères sapin.
7 stères hêtre.
4000 fagots.
Rendez-vous des amateurs devant le collège.
Valangin, 31 août 1908.
Conseil communal.

PESEUX
Païement de la contribution phylloxérique
MM. les propriétaires de vignes sont informés que la contribution phylloxérique, pour l'année courante, au taux de 25 cent. par are, est payable dès ce jour et jusqu'au 15 septembre 1908 au plus tard, à la Caisse communale. Passé ce délai, la perception se fera aux frais des intéressés.
Pesieux, le 26 août 1908.
Conseil communal.

IMMEUBLES
Domaine à vendre
A vendre, de gré à gré, un beau et bon domaine situé au Coty, commune du Pâquier, et comprenant une surface totale de 162,080 mètres carrés (60 poses); 20,078 mètres carrés (7 1/2 poses environ) sont en terres contenant 665 mètres cubes de bois exploitable. Ce domaine est situé au bord d'un bon chemin communal et à proximité de la route cantonale; il est d'une exploitation très facile et les terres (prés et champs) sont dans un excellent état d'entretien. Fontaines intarissables devant la maison de ferme. — Pour les conditions et traiter s'adresser à M. Abram Soguel, notaire à Cornier.

Terre et Terrains à vendre
A vendre à Yverdon:
1. Une belle ferme, 15 à 25 poses selon désir.
2. Un beau choix de terrains à bâtir, pour maisons locatives ou industries quelconques. Électricité, gaz, eau sous pression à proximité immédiate. Prix: 2 à 4 fr. le m².
Le terrain étant d'une grande étendue, on vendrait à meilleur compte à personne qui en prendrait une certaine quantité, désirant en faire une spéculation.
S'adresser à Ed. Verdun, Yverdon, rue d'Orbe 8.

A VENDRE
Chaque jeudi, sur la place du marché, boîtes

TOMATES
fruits rouges, lisses, 1^{er} choix, pour conserves. Expédition au dehors. L. Coste, jardinier, Auvonnier.
GROS — DÉTAIL

FROMAGE
Fromage Brévine, Emmenthal, Jura et Grayère, gras et salé depuis 95 ct. le 1/4 kg.
Mi-gras depuis 75 ct. le 1/4 kg.
Maigre excellent, depuis 65 ct. le 1/4 kg.
Réduction par pièce
Beurre de table et pour fondre, de toute 1^{re} qualité, au plus bas prix.
Se recommande,
J. TOBLER
Saint-Blaise
Tous les jours de marché sur la place à Neuchâtel.

PÊTE VÉNITIENNE
Dimanche 6 septembre 1908
PETITPIERRE FILS & C^o
NEUCHÂTEL
Maison fondée en 1848
Fournisseurs officiels des feux de la Société nautique, Neuchâtel.

Jeune vache
Jendi 3 septembre, dès 7 heures du matin, il sera vendu sur le marché, en face du Magasin Affemann, marchand tailleur, de la viande d'une jeune vache, 1^{re} qualité, à 60 à 70 cent. le demi-kilo
Se recommande,
L. PAREL
11 5421 N

LIBRAIRIE
Delachaux & Niestlé S. A.
NEUCHÂTEL
Vient de paraître:
Ed. Rod. Aloyse Valérien Ed. Rossier. Profils de Raines. 3.50
Rod. Steiner. Le Mystère chrétien et les Mystères antiques. 3.50
H. Ardel. L'Été de Guillemette. 3.50
F. Leuba. Les Champignons. Illustrations en couleurs, relié. 20.—
Cartes pour touristes. Guides Badercker et Joanne.

PIANO
A vendre un beau et bon piano, bois palissandre poli. — S'adresser rue du Temple 32, Pesieux.

Avis aux Chasseurs et Touristes
Grand choix de Sacs de chasse (Rucksack) en toile imperméable et doublés caoutchouc
BANDES MOLLETIÈRES, GOURDES, RÉCHAUDS FLAcons, BOITES A PROVISIONS
Très bel assortiment en aluminium
Bouteille Thermos, 1/2 et 1 litre conservant chaud ou froid pendant vingt-quatre heures sans feu ni glace
Magasin GUYE-ROSSELET
Spécialités — Téléphone

Au magasin Maurice Weber
SAINT-HONORÉ 18 - NEUCHÂTEL
Grand choix de Réchauds et Potagers à gaz POTAGERS MIXTES (gaz et combustibles)
PETROLEUSES, depuis 1 à 8 flammes
Bel assortiment d'OBJETS EN ALUMINIUM MAT ET POLI
Prix défiant toute concurrence
SEILLES GALVANISÉES pour laver, article pratique et durable

MONTREUX
Eau minérale ALCALINE
Indiquée dans les maladies de l'ESTOMAC, du FOIE, des REINS et de la VESSIE. — Pharmacies, Marchands d'Eaux Minérales.

Fabrique de Fleurs
rue du Seyon 30
FLEURS DE CHAPEAUX article soigné
Couronnes et Voiles d'épouses
Se recommande, A. Oberli-Kneubühler.

Bocaux brevetés à fermeture hermétique
pour conserve et stérilisation de fruits, etc.
Système SCHILDNECHT-TOBLER, Saint-Gall
Le meilleur genre connu — Médailles d'or Bruxelles et Frauenfeld
En vente chez
M. Henri BAILLOD, négociant, Neuchâtel

APPAREILS
ASPIRATEURS DE POUSSIÈRE
pour hôtels, pensions, hôpitaux, gares casernes, collèges, maisons de rapport et villas
BALLY & CELHAFEN
constructeurs et installateurs
OERLIKON-ZURICH (II 4237 Z)
Représentant pour les cantons BERNE, Fribourg et Neuchâtel: Gebrüder Weibel, Schwarzthorstr. 76, Berne

MAGASIN
D. BESSON & C^{ie}
8, PLACE DU MARCHÉ, 8
BOCAUX A CONSERVES
contenance de 1/2 à 2 litres
Ce modèle simple et pratique, est ce qu'il y a de mieux comme stérilisateur de fruits et légumes.
Prix avantageux
Escompte 5 % au comptant

Dépôt de Broderies de Saint-Gall Rue Pourtalès 2
Représentation 1^{re} maison suisse — Occasions exceptionnelles pendant la crise

Les véritables
Chaussures américaines
Marchés réputés
WALK-OVER
GRANT SHOE
NETTLETON
etc., ne se trouvent que chez
G. Pétremand
BOTTIER
Moulins 15
Neuchâtel
Catalogue gratis sur demande

PIANOS BERDUX
droits et à queue
Reçu un nouvel envoi
CHEZ
FETISCH FRERES S. A.
7, rue de l'Hôpital, au 1^{er}

Accords et Réparations de PIANOS et HARMONIUMS
PRESSOIRS A RAISIN ET A FRUITS
avec bassins en acier comprimé

Pressoirs hydrauliques
Grand rendement avec économie de temps
Fouleuses à raisin
avec cylindre en bois et en fonte
Machines à boucher les bouteilles « Gloria » et autres systèmes
A l'agence agricole, faubourg du Crêt 23, Neuchâtel
SCHURCH & BOHNENBLUST
Successeurs de J.-R. GARBAUX
Représentants exclusifs pour le canton de Neuchâtel de J. RAUSCHENBACH, à Schaffhouse c. o.
Représentant pour la Béroche: M. Gustave DUBOIS, à Bevaix

SPICHLER & C^{ie}
Rue du Seyon 5
DRAPERIE ET NOUVEAUTÉS
Vêtements sur mesure
POUR HOMMES ET ENFANTS
Exécution prompte et soignée

CHASSE
Vestons et Culottes de chasse
Pélerines, Guêtres et Bottes en caoutchouc
PÊCHE
Pantalons et Bas pour pêcheurs
Gants à manches
Sacs à poissons
Gourdes et Gobelets
V^o de H. SPECKER, ZURICH, Kuttelgasse 19, Mittl. Bahnhofstr.
Fabrique d'articles en caoutchouc
Téléphone 3316 - Echantillons et Prix courant sur demande - Fondée en 1880

Sang vicié Dartres, Boutons, Démangeaisons, Clous, Vertiges, Plaies, Varices, Ulcères, Eczémas, et toutes maladies de la Peau.
Guérison certaine par le **THÉ BÉGUIN**
Toutes-pharmacies Fr. 1.25 la boîte.

Atelier spécial pour la fabrication et la réparation des instruments à archet. — Violons et violoncelles italiens, tyroliens, etc. L. KUEZ, Saint-Honoré 7, Neuchâtel.

Remède infailible contre les **CORS ET DURILLONS**
le flacon 80 centimes.
Pilules reconstituantes guérissant sûrement l'anémie, pâles couleurs, étourdissements. Fortifiant par excellence. Très recommandées. La boîte, 1 fr. 60; trois à quatre boîtes suffisent pour une cure.
Se trouvent seulement à la Pharmacie BOREL FONTAINES (Neuchâtel)

Vêtements toujours propres!
Plus de détachage chimique coûteux avec
L'IDÉALE EAU DÉTACHÉE PURPURE
AUCUNE TACHE NE RÉSISTE A L'EAU IDÉALE
Flacons à 0 fr. 50, 0 fr. 75 et 1 fr. 25
En vente partout c. o.
Gros: Jos. ROLLIER, Neuveville

Chasse
Nouvelles Cartouches
à poudre pyroxylée, extra, pour fusils éprouvés. Pénétration parfaite, groupement idem.
Vente en gros et détail:
Petitpierre fils & C^o
NEUCHÂTEL (Téléphone)
2 chèvres
à choix sur 5, à vendre. S'adresser chez G. Blanc, jardinier, Cornaux.

JAVOL CONSERVE VOS CHEVEUX
en vente en flacons à 3 fr. 50.
Javol-Shampoo (poudre pour la vache des cheveux) à 25 cent. — Dépôt général: Pharmacie D. L. Reutter, Neuchâtel. A. 11, 075

HUG & C^{ie}
9 et 11, Rue Pourtalès
Le plus grand choix de **PIANOS** de toutes marques
PIANOS de louage depuis 7 à 30 fr.
TRANSPORTS à prix très modérés
HARMONIUMS
HUG & C^{ie}

Horlogerie-Bijouterie
ARTHUR MATTHEY
Rue de l'Hôpital, Bas des Terrasses
Régulateurs Pendules Réveils Montres Chaines Bijouterie
Beau choix dans tous les genres
Orfèvrerie argent ORFÈVRERIE métal argenté
ALLIANCES
Garanties 3-Prix modérés - Réparations

Grande teinturerie O. Thiel - Neuchâtel
Lavage chimique - Dégraissage et nettoyage à sec des costumes les plus compliqués et vêtements en tous genres, etc. - Etoffes pour meubles, rideaux, couvertures, gants, etc.
Téléphone — Service à domicile — Etablissement de premier ordre en Suisse — Téléphone
Prospectus et renseignements à disposition au bureau de l'usine, Faubourg du Lac 17
Se recommande, O. Thiel.

AVIS

Toute annonce... s'adresser à la rédaction...

LOGEMENTS

Pour cause de départ, à louer beau logement de 4 pièces et belles dépendances...

Jeune chambre meublée, rue Coulon 10, rez-de-chaussée.

Jeune chambre meublée, rue Coulon 10, rez-de-chaussée.

LOCAT. DIVERSES

A louer pour le 24 octobre prochain une grande cave située rue Louis Favre...

SERRIÈRES

A louer magasin bien situé de 30 m² avec cave et logement de 4 chambres...

DEMANDE A LOUER

On cherche à Serrières ou dans les environs chambre et pension pour un monsieur...

chambre et pension

On cherche à louer, dans le bas de la ville, une portion de logement, soit 2 chambres contiguës...

chambre et pension

On cherche pour un jeune homme sérieux, élève de l'École de Commerce...

chambre et pension

On cherche pour un jeune homme sérieux, élève de l'École de Commerce...

chambre et pension

On cherche pour un jeune homme sérieux, élève de l'École de Commerce...

chambre et pension

On cherche pour un jeune homme sérieux, élève de l'École de Commerce...

OFFRES

JEUNE FILLE 18 ans, de la Suisse allemande, cherche place dans bonne famille...

Jeune fille un jeune garçon

libéré des écoles, pour faire les commissions et aider aux travaux de magasin...

Jeune fille

de 18 ans, qui connaît le service, cherche place dans un magasin où elle pourrait aussi aider au ménage...

place

après d'enfants. Offres à R. Weis, villa Weber, Wädenswil (Zurich).

PLACES

Jeune ménage cherche pour Berne, une cuisinière expérimentée

On cherche

une bonne femme de chambre et une fille d'office. S'adresser Hôtel du Soleil.

JEUNE FILLE

propre, active et sachant un peu cuire. S'adresser Terreaux 3, magasin à gauche.

bonne servante

sachant cuire et faire tous les travaux d'un ménage. Bonnes références sont exigées.

ON DEMANDE

comme volontaire, pour le 15 septembre, une bonne fille sérieuse, âgée de 16 à 18 ans...

ON DEMANDE

tout de suite dans un ménage soigné de quatre personnes, une fille de 18 à 20 ans...

EMPLOIS DIVERS

On demande une fille de bonne conduite et caractère agréable pour aider au service du café...

Jeune personne

se recommande pour faire un ménage. S'adresser J. L., poste restante, ville.

COCHER

marié (petit ménage) connaissant le fond du métier, ayant servi dans de bonnes familles bourgeoises...

Jeune personne

libérée des écoles, pour faire les commissions et aider aux travaux de magasin...

Jeune fille

de 18 ans, qui connaît le service, cherche place dans un magasin où elle pourrait aussi aider au ménage...

place

après d'enfants. Offres à R. Weis, villa Weber, Wädenswil (Zurich).

PLACES

Jeune ménage cherche pour Berne, une cuisinière expérimentée

On cherche

une bonne femme de chambre et une fille d'office. S'adresser Hôtel du Soleil.

JEUNE FILLE

propre, active et sachant un peu cuire. S'adresser Terreaux 3, magasin à gauche.

bonne servante

sachant cuire et faire tous les travaux d'un ménage. Bonnes références sont exigées.

ON DEMANDE

comme volontaire, pour le 15 septembre, une bonne fille sérieuse, âgée de 16 à 18 ans...

ON DEMANDE

tout de suite dans un ménage soigné de quatre personnes, une fille de 18 à 20 ans...

EMPLOIS DIVERS

On demande une fille de bonne conduite et caractère agréable pour aider au service du café...

Ouvriers ébénistes

sont demandés chez Ch. Tallichet, Orbe. Un négociant, à la tête d'un commerce important et habitant une des principales villes du canton, demande un commanditaire intéressé

commanditaire intéressé

afin de donner plus d'extension à ses affaires. Articles alimentaires et de consommation courante. Offres sous chiffre H. G. 5000 à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Couturière

On demande une assujettie chez Mlle Cattin, Escaliers du Château. Jeune Allemande, instruite, cherche place au pair dans famille française pour apprendre le français...

personne active

comme sous-agent. Bonne commission. S'adresser par écrit sous chiffres A 13.790 L à Haasenstein & Vogler, Lausanne.

APPRENTISSAGES

Charron

On demande un jeune homme, fort et intelligent, comme apprenti charron. S'adresser Lehmann, Maladière 21, Neuchâtel.

Agence de gros de la place

cherche un qualité d'apprenti jeune homme intelligent et de toute moralité. Entrée courant septembre. Offres sous chiffre H. 408 N. à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

MODES

apprentie modiste demandée. Grande Maison de Modes Paul Hotz, en ville.

Apprenti commis

est demandé à l'Office des poursuites et des facilités à Courtaury. On offre chambre et pension.

PERDUS

Perdu médaillon or avec collier, souvenir de famille. Le rapporter à M. Bocompense Place Piaget 9, 3^e étage.

A VENDRE

Pâtes alimentaires d'Italie, sans aucune différence de prix sur la façon, à 30 cent. le livre. Véritables Napolitaines à 50 cent. le livre. Riz de Novarre à 30 cent. le livre.

Marchandises garanties de première qualité et fraîches.

Pierre SCALA.

D. BESSON & Co 8, PLACE DU MARCHÉ, 8

Papeterie X. Bissat FAUBOURG DE L'HOPITAL 5

Librairie A.-G. Berthoud NEUCHÂTEL

Agence de gros de la place

Bonne génisse

Corpu-lence

Obésité

Pressoir

Chemises TOURISTE

Occasion exceptionnelle

PIANOS

A. LUTZ Fils

Voiles de soie

G. HENNEBERG

Maison spéciale pour les articles: PORCELAINE CRISTAUX VERRERIE

Librairie A.-G. Berthoud

Agence de gros de la place

Bonne génisse

Corpu-lence

Obésité

Pressoir

Chemises TOURISTE

Occasion exceptionnelle

PIANOS

A. LUTZ Fils

Voiles de soie

G. HENNEBERG

LAIT Un paysan du Val-de-Ruz qui disposera de 300 litres de lait par jour...

AVIS DIVERS

Bateau-salon HELVÉTIE

PROMENADE à l'île de St-Pierre

LA DIRECTION

GRATIS ET FRANCO

Office Immobilier Suisse

Prêt hypothécaire

Office Immobilier Suisse

Office Immobilier Suisse

Office Immobilier Suisse

Office Immobilier Suisse

Henneberg - Soie

Vers la Toison d'or

PAR J.-H. ROSNY

2 septembre 1854, midi. — J'avais deviné juste. La mine est là. C'est une grande fortune. Deux millions de dollars pour le moins — plus peut-être. D'énormes pépites. Le soir. — Je suis perdu. La corde est rompue. Le canon est brisé ou perdu sous la terre. Il est impossible à une créature humaine de remonter le torrent à la nage. La nuit. — Tout est inutile. Rien ne peut me sauver. Toi seul, Seigneur... Oh! Dieu, s'il est possible, accorde-moi de revoir encore une fois la lumière. Il faut mourir! Je ne dois plus penser qu'au ciel. Jésus! Je n'ai pas fait beaucoup de mal; je puis être pardonné... Et je crois! J'aurais voulu mourir sur la terre des hommes! Je suis venu orphelin au monde, je retourne seul vers l'éternité, plus profondément sous la terre que dans les plus profonds caveaux. Le Seigneur aura pitié de moi! Mon fiancé va s'éteindre. Si des hommes descendent un jour ici, comme j'y suis descendu, ceci est mon testament. Je désire que l'or qui est dans ma ceinture serve à me faire transporter dans ma paroisse natale, à m'y faire célébrer des funérailles par l'Eglise d'Angletier, à m'y acheter une tombe sur laquelle on mettra une pierre avec mon nom. La mine payera celui ou ceux qui auront exécuté ma volonté. Elle est située à moins de cinq milles de l'endroit où commence la rive.

Le 3 septembre 1854. Dervilly avait lu ces lignes avec autant d'émotion que s'il se fût agi d'un ami très cher. Il ne put s'empêcher de frémir à la pensée que sa corde aussi pourrait se rompre, et alors! Mais il se rassura vite: d'abord, sa corde était double; puis, il avait tout véritablement point par point, et enfin «alea jacta est». La première mélancolie passée, il ressentit une satisfaction profonde et une grande curiosité; la satisfaction suivait naturellement les paragraphes relatifs à la mine; la curiosité naissait du passage concernant la ceinture. Il n'y avait pas trace sur le corps du défunt, ni autour de lui. Alors? L'hypothèse la plus plausible était que, recru de fatigue, il s'en était débarrassé, puisqu'il avait encore erré quelque temps pour venir enfin expirer sur cette plate-forme, où il pouvait s'étendre. «Cherchons!» se dit Pierre. Il procéda avec méthode, divisant le terrain d'exploration en segments, qui, tous, paraissaient de la plate-forme. Cette recherche fut longtemps infructueuse, si bien qu'il se résolut à l'abandonner pour vaquer au plus important, c'est-à-dire à la mine. Il se retirait vers le rivage lorsque, dans une anfractuosité qui imitait aussi bien une case de bibliothèque, un objet brunâtre attira son attention. C'était bien l'objet cherché, — une ceinture de cuir, plus ou moins couverte de moisissure, mais qui, au maniement, se montra solide encore. Pierre la déroula. Il y trouva des poches intérieures où, dès la première investigation, il découvrit les pépites. Il y en avait sept en tout, de belle taille. Pierre les sopesa; il se convainquit qu'elles devaient peser ensemble plus de trente kilogrammes — ce qui faisait une valeur d'environ cent mille francs. «Le pauvre homme! laisse de quoi lui faire belles funérailles et lui construire un caveau magnifique!» Dervilly traça son chronomètre et constata qu'il était onze heures... J'ai le temps de chercher la mine!

Il devait en être à moins de trois milles, ayant, à coup sûr, avancé d'environ quatre kilomètres depuis son atterrissage. Mais, à mesure qu'il s'avavançait dans l'inconnu, il devint évident que, sans un hasard, les recherches ne seraient pas commodes. La rive s'élargissait encore; elle présentait des variations considérables. C'était tout un petit pays, avec des ravins, des mamelons, des chaînes de rocs, et même, de-ci de-là, des espèces de mares qu'il fallait contourner. Pierre se borna d'abord à suivre la rive, autant que possible, car il fallait assez fréquemment faire un circuit devant des obstacles abrupts ou perdus. Cette marche inégale ne rendait pas commode une évaluation approximative de la distance. Ce fut un peu à l'aventure que le jeune homme décida qu'il devait avoir franchi les cinq milles indiqués. Il se trouvait sur une sorte de plage, semée de grands galets, où il n'y avait pas apparence de mine. Cette circonstance ne l'émut guère; il n'avait jamais espéré que le gisement se trouverait tout juste sur sa route. «Une heure! murmura-t-il, après avoir consulté sa montre... J'ai bien encore quatre heures devant moi.» Son plan, maintenant, était de rayonner tout autour de la plage, dans un demi-cercle de cinq à six cents mètres. Il commença par le segment central, où les probabilités étaient les plus fortes. Le premier rayon, rayon brisé par de continus détours, le conduisit jusqu'à la paroi, à près d'un demi-kilomètre de la rive. Pierre n'avait pas le temps d'examiner la roche avec attention; il ne semblait pas d'ailleurs que ce fût nécessaire: le carnet faisait augurer une mine aisément discernable. Il se contenta de prélever quelques échantillons. Quand il eut parcouru le premier segment, à peu près en tous sens, il était près de deux heures. Pierre dépassa les pierres recueillies et se mit rapidement à explorer un deuxième

segment, orienté vers l'amont de la rivière, lorsqu'il eut ajouté sa récolte de minéraux auprès du premier tas, il constata avec humeur qu'il n'avait que le temps de finir la première moitié du demi-cercle. S'il ne trouvait rien, il retournerait provisoirement bredouille. Il recommença sa course pour le troisième segment et, à trois heures, il n'avait en somme rien trouvé que les pierres déposées sur la plage. Cette déconvenue, sans l'inquiéter sur l'avenir, le mécontentait. Il s'assit, énévéré, et, jetant un coup d'œil sur sa récolte, il constata, dans plusieurs échantillons, la présence de paillettes d'argent. «Tiens, songea-t-il avec indifférence, voici une promesse qui agiterait déjà joliment un prospecteur!» Il rejeta les cailloux sur le tas, il se sentit pris d'une sorte de rage. «Je n'en aurai pas le démenti! Le temps de rassurer Sam et Chonn-Monn-I-Case, et je viens. S'il faut y passer la nuit, eh bien, j'y passerai la nuit.» Cette résolution prise, il se sentit plus calme. Sans tergiverser, il se mit en route, ne perdant pas cette fois une seule minute à contempler le paysage. Aussi ne mit-il guère plus de deux heures à regagner le lieu de son débarquement. Il eut le plaisir de tout retrouver en bon ordre. Le radeau, bien amarré dans une petite anse, n'avait pas subi la plus légère avarie. Dervilly se hâta le long de la rive, atteignant et contourna le rocher, essaya son relais, se remit en route et arriva vers la plate-forme avant la septième heure du soir. Sam le Chien l'attendait. Dès qu'il vit apparaître son chef, il poussa un cri de joie et l'aïda allègrement Dervilly à atterrir. — Pas de nouvelles, Sam? — Si, commodore... Chonn n'est pas content. Il y a deux mauvaises bêtes qui sont venues jusqu'aux cavernes: Jack Parker et Ren Peach. Ils avaient leur ration de gin et de brandy. Ils ont embêté l'Homme-Rouge...

Cette nouvelle rendit Pierre soucieux. Il secoua la tête et demanda: — Qu'est-ce qu'ils ont dit? — Oh! vous savez, commodore, nous ne sommes pas mal ensemble Chonn et moi, mais on ne se parle pas... Il m'a tout juste raconté assez pour que je vous fasse mon bout de rapport! — Je vais monter! — Est-ce qu'il faut pêcher le radeau? — Non, Sam. J'ai encore du travail à faire là-dedans... et c'est absolument nécessaire! — Ah! commodore, c'est tenter le diable... Pour une journée, c'est déjà trop... — Indispensable, Sam. D'ailleurs, vous pourrez aller dormir là-haut. — Ah! pour ça, non... je ne fermais pas l'œil. Si vous voulez, je veillerai... — Vous êtes un ami, Sam, fit Pierre avec attendrissement. Et vous ne vous serez pas fatigué en vain. Je vous promets... — Sauf respect, interrompit le mineur, j'aimerais autant que vous ne me promettiez rien du tout. Je ne crache ni sur l'or, ni sur l'argent et, si vous devenez riche, vous pourrez faire quelque chose pour moi. Mais des promesses, ça me ferait de la peine... vu que ça me fait plaisir de travailler pour vous... Sous leurs sourcils broussaillés, les yeux du Chien dardaient un si bon regard que Pierre en fut tout remué. — C'est bien, Sam! fit-il gravement... Je vous traiterai comme vous le méritez... c'est-à-dire en ami! — Voilà, commodore! s'exclama Sam. Ce sont les paroles que j'aime. Elles valent chacune des milliers de dollars pour moi!... Dans la caverne, Dervilly trouva Chonn-Monn-I-Case qui achevait un souper composé de pemmican, et d'une tortille de maïs. Le Peau-Rouge avait la même physionomie impassible que d'habitude. Il attendit les interrogations du jeune homme avant de rien dire. — Hugh! fit-il enfin... Jack Parker et Ben

Peach sont venus. Ce sont des corneilles... Il y a quinze ans qu'ils flairent les mines... — Mais pourquoi sont-ils venus? — Leur langue ne l'a pas dit, mais leurs yeux parlaient. Ils croient que le jeune chef est sur une piste... ils croient que Sam et Chonn-Monn-I-Case auront leur part... et ils voudraient être vos alliés. — Ils avaient but? — Oui, ils n'auraient pas osé venir jusqu'aux cavernes, sans le gin... — Vous les connaissez depuis longtemps, Chonn. Croyez-vous qu'ils soient dangereux? — Ils sont rusés et patients. Ils essayeront de surprendre votre secret. Dervilly lança à l'Indien un regard surpris. — Quel secret? dit-il. Toute la mine sait que je fais des recherches. On en a fait avant moi. L'Indien souleva doucement son épaule. — Ils ne savent pas que vous avez un secret. Ils sont excités seulement comme des coyotes sur la piste d'un cerf... Chonn-Monn-I-Case saura déjouer leur ruse! — Vous ne m'avez pas répondu, reprit le jeune homme. De quel secret parlez-vous? — De quel secret pourrais-je parler? De celui que vous rapportez de la mine. — Chonn-Monn-I-Case, croyez-vous donc que j'en rapporte un? — Je connais le visage du jeune chef mieux que la vallée de Ginnamon-Bear. Je sais qu'il a fait une grande découverte. — Cela se voit donc! s'écria Pierre, déconcerté et inquiet. Chonn-Monn-I-Case se mit à rire tout bas. — Les Blancs ne le verront pas. Un Rouge même ne le verrait pas sur le visage de Chonn-Monn-I-Case. Mais moi, je le vois comme je verrais la trace d'un grizzly ou d'un bison. (A suivre.)

Pour 60 ct. FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL jusqu'au 30 Septembre 1908 BULLETIN D'ABONNEMENT Je m'abonne à la Feuille d'avis de Neuchâtel et paierai le remboursement postal qui me sera présenté à cet effet.

ROBES ET MANTEAUX L'ATELIER de M^{mes} DESSAULES-TINGUELY est ouvert à partir du 1^{er} septembre On demande des ouvrières et assujetties M^{lle} Sarah Jeannot 2 - Cité de l'Ouest - 2

Cours spécial pour fillettes (OUVRAGES DU NOUVEAU) les jeudis et samedis, de 2 à 4 h. Leçons et cours d'ouvrages en tous genres, pour demoiselles et dames.

M^{lle} A. Munsch RUE J.-J. LALLEMAND 1 a repris ses leçons de mandoline et de guitare, ainsi que ses cours de pyrosculpture, peinture décorative sur étoffes, velours, etc.

AVIS MÉDICAUX M. Henry Clerc médecin-dentiste absent D^r H. GANQUILLET dentiste américain a repris ses consultations.

"La Capricciosa" Club de musique Zithers, Mandolines, Guitars Zithers à archet recommencera ses répétitions le 9 septembre.

Cours de coupe et de couture pour dames et demoiselles 19, RUE DES BEAUX-ARTS - NEUCHÂTEL 15 septembre, 2^{me} cours. Programme: Le vêtement de la fillette (la robe et la lingerie), durée deux mois.

L'HELVETIA Compagnie Suisse d'Assurances contre l'Incendie SAINT-GALL (Capital social: 10,000,000 de francs) se charge de toutes sortes d'assurances contre l'incendie pour mobilier, marchandises et machinés.

M^{lle} B. Fallet rue LOUIS FAVRE 24 a repris ses leçons de piano LE DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX du district de Neuchâtel 40, rue de la Promenade-Noire

M^{lle} MAILLÉ reprendra ses leçons de piano dès le 1^{er} septembre Bateau 1 (maison épicerie Gacond) M^{me} L. COYTAUX Avenue du 1^{er} Mars 4 recommence ses leçons de piano le 1^{er} septembre D^r THALMANN médecin-vétérinaire DE RETOUR M^{lle} ROSINA BOREL Faubourg de l'Hôpital 62 recommencera ses leçons de piano à partir du lundi 7 septembre

NADENBOUSCH de retour E. Matthey american dentist DE RETOUR CONVOCATIONS RÉOUVERTURE de la Crèche et de la Salle de l'Ecole gardienne le 1^{er} septembre

Reunion des participants jeudi 3 septembre, à 8 h. 1/2 soir, à la Brasserie Strauss. Le Comité. Reunion de la Société pastorale suisse Horaire des répétitions pour le CHŒUR MIXTE Mercredi, vendredi et samedi, 2, 4 et 7 septembre à 6 heures du soir SALLE CIRCULAIRE

STAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL Promesses de mariage Charles-Louis Strati, menuisier, Bernois, et Florence-Joséphine Lambert, Fribourgeoise, tous deux à Neuchâtel. Auguste-Alphonse Paillard, confiseur, Neuchâtelois, et Serrières, et Adeline née Roquier, couturière, Neuchâteloise, à Pessex.

pourraient parfaitement diminuer les prix de la houille sans porter sérieusement atteinte à leurs dividendes. Mais le fisc prussien, qui est grand propriétaire de mines, ne songe nullement à abaisser les prix et ne recherche que son bénéfice sans se soucier de l'intérêt public.

elle comparait devant le tribunal correctionnel, à l'audience des jeunes détenus. Après une plaidoirie de M^r Bonzon, elle a été condamnée à un mois de prison et on lui a fait application de la loi de sursis.

Le « Doyen » de la petite Scheidegg. — Ces jours derniers, le train de la Wengernalp débarquait à la Petite Scheidegg un touriste dans lequel on reconnaissait, au premier coup d'œil, un fils d'Albion. Il se planta d'abord devant le bâtiment de la gare, puis derrière, et laissa errer ses regards sur le plateau, à la recherche de quelque chose, mais il était évident qu'il ne trouvait pas ce qu'il cherchait.

La loi sur l'enseignement primaire. — La commission du Grand Conseil chargée d'examiner un projet de loi révisé proposé par le Conseil d'Etat le 2^o mai dernier et pris en considération par notre pouvoir législatif le 18 du même mois, est entrée hier en session au Château de Neuchâtel.

BIENNE. — Deux galopins biennois détestant l'école avaient appris qu'à Genève les gamins de leur âge ne sont plus astreints à user leurs fonds de culottes sur les bancs de la classe. Les voilà donc partis pour cet Eldorado. Plus d'école, plus de tâches, un pied ferme au maître! You!

POLITIQUE Les affaires de Portugal Depuis plusieurs jours le bruit court avec persistance, à Lisbonne, que le cabinet va être partiellement remanié et que deux portefeuilles tout au moins changeront de titulaires. Il y aurait eu des divergences de vues, entre les ministres des finances et de la marine, au sujet des projets de loi relatifs aux douanes et aux sucres et sur la question de la colonie d'Angola.

Le capitaine de Koepenick et Guillaume II. — Le capitaine de Koepenick a adressé une lettre de remerciement à l'empereur, qui est ainsi conçue: «Le plus puissant de tous, le plus altier de tous, le plus gracieux de tous, empereur, roi et seigneur! La faveur et la grâce de Votre Majesté, la plus gracieuse de toutes, m'a fait dans sa bonté surprenante un présent qui dépasse mes prières et mon entendement.

Le code pénal. — Le code pénal, dont il avait été question souvent déjà pendant la discussion du code civil fédéral, avait été depuis lors laissé quelque peu dans l'oubli. On se souvient qu'une commission d'experts avait élaboré un avant-projet discuté en avril Jernier. Depuis lors, rien ou peu de chose avait transpiré sur cette importante réforme fédérale.

Chute mortelle. — L'autre jour, à la cascade de Surlet, près de Silvaplana, un garçonnet de trois ans est tombé du haut d'une paroi de rochers et s'est tué. Sa sœur, qui l'accompagnait, faillit subir le même sort. Elle put heureusement s'accrocher à une aspérité du roc où elle demeura suspendue jusqu'au moment où, attiré par ses cris, un passant vint la tirer de sa terrible situation.

«CALIFIG» Sirop de Figues de Californie. Ce laxatif bienfaisant, dont l'efficacité est aussi absolue que son innocuité, jouit depuis longtemps, dans le monde bien informé, de la faveur générale à laquelle il a droit. Le Sirop «CALIFIG» est composé des sucres exquis des figues mûres de Californie et d'extraits de diverses plantes dont l'action bienfaisante est reconnue; c'est maintenant un remède général de famille, reconnu depuis longtemps par les médecins qui en ont fait l'épreuve. «CALIFIG» agit d'une manière si douce, si agissante et néanmoins si positive, il est caractérisé par une saveur si exquise, qu'il est devenu un remède de famille demandé partout. Il vient en aide à la nature lorsque la digestion est difficile, sans aucun effort ou fatigue; il triomphe graduellement par la stimulation qu'il a fortifiée des organes, de cette tendance fâcheuse à la constipation habituelle.

RÉGION DES LACS Un déraillement à Anet. — A la suite d'une fautive manœuvre d'un aiguilleur de la Directe, une automotrice du Fribourg-Morat-Anet a déraillé, jeudi dernier, vers 8 h 1/2 du soir, en gare d'Anet. Il n'y a heureusement pas eu d'accident de personne. Les dégâts sont purement matériels. Les trains ont subi de ce fait quarante minutes de retard.

commission qui les arrête n'a pas travaillé moins de quatre ans. Pour une bonne part, ils sont la simple réédition ou la mise au point des principes inscrits dans la loi de 1889.

Sur deux points essentiels seulement, le projet innove sérieusement: la scolarité et les traitements du personnel enseignant.

La loi de 1889 permet la libération de l'école à 13 ans, moyennant l'obtention du certificat d'études primaires.

Le nouveau projet dit à son article 42: «L'enfant qui atteint l'âge de 6 ans révolus entre à l'école publique à l'ouverture de l'année scolaire et il est obligé de la fréquenter régulièrement jusqu'à la clôture de l'année scolaire dans laquelle il a eu 14 ans révolus.»

Plus loin, on lit: «Les élèves dont l'examen de sortie est reconnu suffisant obtiennent un certificat d'études.» (Art. 44).

Si les propositions du Conseil d'Etat étaient acceptées, on n'aurait plus ainsi à l'avenir de libération anticipée, à 13 ans ou 13 ans 1/2.

Quant aux traitements initiaux, le projet reprend l'échelle qui avait été introduite au Code scolaire, à savoir:

A. Villes (Neuchâtel-Serrières, Le Locle et La Chaux-de-Fonds). — Instituteurs des 1^{re} et 2^{es} classes, 2100 fr.; autres classes, 2000 fr. Instituteurs des 1^{re} et 2^{es} classes, 1900 fr.; autres classes primaires et frœbéliennes, 1200 fr.

B. Autres localités. — Instituteurs, 1800 fr.; institutrices des classes primaires, 1200 fr.; institutrices des classes enfantines, 1100 fr.

Le service de la haute-paie actuelle (fr. 60 par an dès la sixième année et pendant dix ans pour les instituteurs, et 40 fr. pour les institutrices) serait prolongé, dès la seizième année, durant cinq ans, suivant le même taux; de telle sorte que l'instituteur, au bout de 20 ans de service, aurait un supplément total de 900 fr., l'institutrice de 600 fr.

Choses de Turquie. — Plusieurs journaux publiaient la dépêche suivante: «Constantinople, 31 août.

On signale une vive agitation des employés de chemins de fer d'Anatolie. Le mouvement est dirigé contre le directeur général, M. Huguénin (un Suisse originaire du Locle). Il est dû principalement à des employés arméniens.

Nos renseignements particuliers, dit la «Feuille d'Aviz des Montagnes», nous permettent de confirmer partiellement cette nouvelle.

Lors du séjour qu'il fit tout récemment au Locle, M. Edouard Huguénin apprit en effet qu'un groupe de meneurs avait réussi, à la faveur des derniers événements, à fonder, parmi le personnel des chemins de fer d'Anatolie, une agitation dirigée en partie contre le directeur général, M. Huguénin lui-même. Il partit séance tenante pour Constantinople, après en avoir conféré télégraphiquement avec le conseil d'administration, à Berlin.

Le fait n'a du reste rien d'imprévu. On sait qu'un certain groupe, en Turquie, s'efforce de faire dégénérer le mouvement révolutionnaire actuel en agitation xénophobe.

Tous les hauts fonctionnaires étrangers, aussi bien ceux de l'Etat que ceux des grandes administrations privées, ont plus ou moins à compter avec ces agissements, mais la situation ne présente rien de grave.

Colombier. — On annonce le départ prochain de M. Grether, pasteur, obligé pour des raisons de santé, de résigner ses fonctions pastorales. Ce départ sera vivement ressenti dans la grande paroisse de Colombier, que M. Grether a desservi durant 26 ans avec fidélité, droiture et dévouement.

Cernier. — C'est une originale figure, fort connue au Val-de-Ruz et ailleurs, qui disparaît par la mort de Ferdinand Nicolet, à Cernier.

Ferdinand Nicolet venait d'entrer dans sa 76^e année; c'est dire qu'il avait vu bien des choses que n'ont pas connues les jeunes générations. A l'heure où la révolution de 48 éclata, il était apprenti horloger aux Brenets; et avec ceux de son âge, il s'engagea pour la République, il escorta la colonne républicaine jusqu'au chef-lieu; de son voyage, il remporta des souvenirs qu'il aimait à conter.

Aux fêtes du cinquantième — il avait alors 65 ans — Nicolet était heureux et fier d'avoir endossé l'uniforme militaire et d'être au premier rang de la formidable batterie de tambours qui marquait le pas à la colonne du Val-de-Ruz.

Encore une figure du bon vieux temps qui disparaît.

Couvet. — Voici le résultat exact de la grande vente organisée par les dames de cette localité le 1^{er} août dernier en faveur de la restauration du vieux temple paroissial, vente qui a été l'événement le plus marquant de l'été pour ce village: Recettes brutes: 4232 fr. 82. Dépenses: 329 fr. 62. Bénéfice net: 3903 fr. 20.

Ce résultat a répondu aux espérances des organisatrices et prouve une fois de plus combien on peut compter sur la population de Couvet toutes les fois qu'il s'agit de faire appel à sa générosité pour des œuvres de dévouement et d'intérêt public.

Il est juste d'ajouter que les sociétés du village ont largement contribué par leur splendide concert à ce résultat réjouissant.

L'Association des gymnastes du Val-de-Travers aura sa réunion générale avec concours aux engins et jeux nationaux, dimanche prochain à Couvet.

Un pavillon des prix bien garni récompensera les lauréats, à l'intention desquels la population de Couvet a déjà fait et fera encore preuve de générosité.

Môtiers. — Le pauvre faucheur qui s'est assommé si malheureusement dimanche dernier à Môtiers, dans une grange, avait non pas 58 ans, comme le dit la «Feuille d'Aviz» de mardi, mais 62 ans.

Frontière vaudoise. — Les journaux ont parlé du record de cette femme de Fiez, qui avait porté sur son dos, de son village

jusqu'à Fleurier une charge de 43 kg. de framboises.

Il y a quelques jours une femme D., de la petite commune de Fontanezier, a battu ce record en apportant de son village au Val-de-Travers — 8 à 4 heures de marche sans arrêt — une charge de 44 kg., soit 88 livres posées par devant témoins. Tout cela sur les épaules d'une femme de cinquante ans et qui, une fois sa vente terminée, se dépêcha de reprendre le chemin du foyer pour y finir sa journée à de pénibles travaux de la campagne.

Elles sont tout de même bien trempées les Vaudoises du pied de la Côte, mais elles avouent cependant que pour leur santé — pas pour leur bourse — il vaut mieux que la saison des framboises ne dure pas toute l'année!

LA MAISON ROMANDE DE TRAVAIL

Voilà quelque temps qu'on n'en a plus parlé. C'est le moment d'y revenir.

Car ce serait une profonde erreur de croire que les trois comités respectifs d'initiative sont restés inactifs pendant les semaines qui viennent de s'écouler. S'ils n'ont pas fait beaucoup de bruit, du moins ont-ils fait d'excellente besogne. Ce qui vaut infiniment mieux, n'est-ce pas?

Nous sommes allés, hier matin, au Châteaunoir pour voir à quoi en était toute la question. M. Pettavel, conseiller d'Etat, nous a donné le plus aimablement du monde les intéressants renseignements qui suivent.

Les trois sociétés qui, réunies, vont constituer celle de la «Maison romande de travail», sont pour Genève: le «Bureau central de bienfaisance»; pour le canton de Vaud, la «Société d'utilité publique»; et enfin pour notre canton la «Société neuchâteloise de secours par le travail». Cette dernière association a dû être fondée spécialement en vue de la Maison romande, alors que les deux autres existaient déjà auparavant.

Jusqu'à présent le comité d'initiative neuchâteloise a recueilli, en dons et souscriptions, une somme d'à peu près 10,000 francs. Cela est loin d'être suffisant, car les frais de la nouvelle institution seront passablement élevés, surtout dans les premières années.

Mais toutes les listes de souscriptions ne sont pas encore rentrées; et puis, toutes les communes n'ont pas encore donné leur adhésion à cette œuvre philanthropique. Elles seront pourtant les premières à en bénéficier.

On peut se demander comment seront comblés les déficits des premières années. Car définitif, il y aura, cela est hors de doute. Sera-t-il de 10,000, sera-t-il de 20,000 francs? On ne peut encore le dire. En tout cas, il sera supporté par les sociétés des trois cantons romands.

Nous nous empressons d'ajouter qu'avec les sociétés analogues existant en Suisse (du Helder, en Thurgovie, de Dietsberg, Bâle-Campagne, et du Tannenhof, Berne) la Maison romande de travail est en instance auprès de la Confédération pour obtenir d'elle une subvention. Tout permet de croire que nos autorités fédérales ne refuseront pas de venir en aide à une œuvre aussi humanitaire.

Les statuts de la société neuchâteloise de secours par le travail ne sont pas encore définitivement adoptés. Dans le courant de ce mois aura lieu une séance plénière, afin de liquider cette question. On attend pour convoquer cette assemblée que tous les fonds soient rentrés. Car ici, comme toujours, l'argent est le nerf, non pas de la guerre, heureusement, mais qui permettra, par le travail, de venir en aide à bien des malheureux.

Rien n'empêchera, aussitôt que Neuchâtel aura adopté ses statuts, et nommé son comité local, de réunir les délégués des trois sociétés. Ce serait pour la fin de septembre. L'assemblée générale de la Maison romande de travail aura à se prononcer à ce moment sur le projet de statuts qui lui sera présenté et à nommer un comité directeur.

En attendant, le poste de directeur de la future Maison de travail a été mis au concours dans plusieurs journaux romands. La nomination aura lieu à la fin du mois également.

En ce qui concerne cette nomination, le comité central est décidé à se montrer excessivement circonspect. Il s'efforcera de porter son choix sur un homme dévoué et tout à fait qualifié, persuadé qu'il est que la Maison romande de travail sera ce qu'en saura faire le directeur.

Si tout va bien, notre ancien établissement du Devens, transformé, rouvrira ses portes dans le courant de l'hiver.

A tous ces ongles que toute cette entreprise n'a absolument aucun caractère officiel. Si le Conseil d'Etat de Neuchâtel est intervenu, ce n'est que comme propriétaire du Devens, qu'il loue à des tiers.

Pour ceux qui l'ignorent, nous rappellerons brièvement quel est le but de la Maison romande de travail, tel que le fixe l'avant-projet des statuts.

La Société intercantonale de la Maison romande pour les ouvriers sans travail, régie par le titre XXVII du code fédéral des obligations, a pour but de créer, pour la Suisse romande, dans le domaine du Devens, appartenant à l'Etat de Neuchâtel, un asile où, sous une influence morale, seront employés, soit à la culture de la terre, soit à des industries faciles:

1. Les hommes qui, capables et désireux de travailler, ne peuvent momentanément trouver une occupation.

2. Ceux que leurs circonstances personnelles frappent d'infériorité dans la lutte pour l'existence, bien qu'ils soient en état de fournir encore un travail utile.

La Maison romande est destinée à recevoir dans l'ordre de préférence suivant:

1. Les Suisses domiciliés dans les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève.

2. Les étrangers domiciliés depuis un an au moins dans les mêmes cantons.

3. Si la place le permet, les ouvriers suisses en passage.

L'assemblée générale se compose des délégués des sociétés cantonales, au nombre de dix par société.

Elle nomme pour deux ans le comité de direction et son président, qui est aussi président de la société.

Elle approuve les comptes et la gestion du comité de direction.

Elle se prononce sur toutes les questions qui lui sont soumises.

Elle revise les statuts.

L'assemblée générale ne peut valablement délibérer que si les membres présents forment la majorité absolue du nombre total des délégués.

Chaque délégué a un droit de vote, et les décisions sont prises à la majorité des membres présents. Toutefois, la révision des statuts ne peut être décidée qu'à la majorité des deux tiers de tous les délégués.

Aucune décision ne peut être prise en dehors de l'ordre du jour, les cas d'urgence réservés.

L'assemblée générale se réunit régulièrement une fois dans le premier semestre de chaque année sur convocation du comité de direction. Elle sera en outre convoquée à l'extraordinaire lorsque les circonstances l'exigent, et notamment lorsque le tiers des délégués en fera la demande.

Le comité de direction se compose de sept membres, dont deux au moins par canton. Il nomme parmi ses membres le secrétaire et le trésorier de la société.

Il gère les affaires de la société, nomme et révoque le directeur et le personnel de l'établissement, fixe leurs attributions, arrête leurs traitements, surveille leur activité, fait les règlements intérieurs.

Il soumet chaque année à l'approbation de l'assemblée générale les comptes de l'exercice écoulé et lui présente un rapport sur la marche de l'établissement.

Les engagements de la société ne sont garantis que par l'avoir social.

La société est représentée à l'égard des tiers par son président et son secrétaire agissant collectivement.

Le président et le secrétaire pourront donner procuration au directeur.

Le siège de la société, est au Devens, commune de Saint-Aubin, district de Boudry, dans le canton de Neuchâtel.

La durée de la société est de dix ans; elle pourra être prolongée par décision unanime des trois délégués cantonaux.

A l'expiration de la durée de la société, ou lors de sa dissolution pour d'autres causes, l'actif social, toutes dettes payées, sera partagé par tiers entre les trois sociétés cantonales.

NEUCHÂTEL

Cortège des Vendanges 1908.

Nous apprenons que le Comité d'organisation du cortège des Vendanges a décidé, dans sa séance du 31 août, d'organiser à nouveau un cortège costumé, comme ce fut le cas ces dernières années.

Ce cortège aura lieu selon toutes probabilités le dimanche 4 octobre prochain. Les comités vont se mettre à l'œuvre et tout fait prévoyir que la manifestation de cette année ne le cédera en rien à celles des années précédentes.

Ajoutons en passant que le bénéfice net du cortège des Vendanges est entièrement affecté à des œuvres de bienfaisance, ce qui ne peut qu'encourager le public à soutenir cette entreprise. Bonne chance au cortège de 1908!

(Communiqué.)

Fédération des maçons indépendants.

La «Fédération suisse des maçons indépendants» (syndicat jaune), s'est définitivement constituée à Olten, le 27 août dernier, dans une assemblée comprenant une cinquantaine de délégués représentant neuf sections, et présidée par M. Auguste Rusconi, de notre ville.

La section de Neuchâtel a été nommée section Vorort, pour une période indéterminée.

POLITIQUE

Ministère autrichien

La démission sollicitée par le ministre Ebenhoch ne sera probablement pas acceptée pour le moment.

Le leader agrarien Hohenblum a déclaré que M. Ebenhoch et le ministre tchèque Prasek lui avaient donné leur parole qu'ils n'autoriseraient pas la mise en vigueur provisoire du traité austro-serbe, mais qu'ils exigeraient que la question soit liquidée par le Parlement.

M. Hohenblum a sommé le ministre Gessmann de lui présenter des excuses à propos d'un article publié par ce dernier dans la «Zeit», ou de lui donner satisfaction par les armes.

Les affaires du Maroc

Une note Havas déclare que la frontière algérienne en face d'Oudjda est suffisamment gardée; malgré la concentration des troupes à Bou Denib, près de 20,000 hommes, sans compter les réserves, gardent la ligne frontière.

La «Gazette de l'Allemagne du Nord» écrit que le gouvernement impérial a prié ses représentants auprès des puissances signataires de l'acte d'Algésiras de communiquer à ces dernières ce qui suit:

En raison de la situation nouvelle au Maroc, le gouvernement impérial croit devoir faire observer aux puissances signataires de l'acte d'Algésiras, qu'une prompt reconnaissance de Moulay Hafid intéresse la pacification rapide des affaires marocaines.

Dans les milieux officiels on déclare, relativement au retour du consul allemand Vassel à Fez, que l'Allemagne, soucieuse de la correction observée par les puissances signataires de l'acte d'Algésiras, ne poursuit aucun but politique, et on pense que le voyage de M. Vassel est guidé par des intérêts purement personnels.

Une dépêche du général Bailloud annonce que le colonel Alix est arrivé à Bou Anan le 31 août. Il semble que le projet d'une fraction de la harka d'attaquer les Français soit ajourné.

En Turquie

Le comité jeune-turc a adressé un blâme à plusieurs journaux à cause d'un article publié au sujet de la question bosnienne et il a donné les instructions suivantes à la presse:

Porter au sultan le respect auquel il a droit; ne rien publier sur le passé des ministres; ne pas se livrer à des attaques personnelles injustifiées; travailler à réconcilier les Turcs et les Arméniens; s'abstenir d'écrire des articles qui pourraient blesser les puissances; ne pas discuter les questions grecque, bosnienne, égyptienne, tunisienne et algérienne.

NOUVELLES DIVERSES

En fuite. — Le fromager Otto Burkhalter, de Salcourt (Jura bernois), s'est enfui, laissant un découvert de huit mille francs au préjudice des fournisseurs de lait. Avant de fuir, il aurait taillé, avec un couteau, dans trois meules de fromage gras.

En plantant un clou. — Samedi après midi, Marcel Musy, âgé de 15 ans, fils de M. Musy du Chalet-Vaudois à Renens, planta un clou. Il manqua un coup avec son marteau: le clou revint en arrière et se planta dans son œil. Le blessé a été transporté à l'asile des aveugles. On croit l'œil perdu.

Société des sciences naturelles. La séance de mardi, à Glaris, de la Société helvétique des sciences naturelles a été consacrée aux travaux des différentes sections.

Trente-huit rapports ont été présentés dans les sept sections que forme l'assemblée.

Ecrasé. — Mardi, un jeune ouvrier de 20 ans a été tué par le train à Berthoud.

Musée de l'Engadine. — Les commissions du Conseil national et du Conseil des Etats pour le subventionnement du musée de l'Engadine, arrivée lundi à Saint-Moritz, ont rendu visite mardi à ce musée. Une décision interviendra mercredi.

Mardi après midi, la commission centrale de l'Association pour la conservation du musée de l'Engadine a décidé d'entreprendre sans délai une propagande intense et de faire circuler des listes de souscription en faveur de ce musée.

Les cantons gothardistes se découragent. — Le «Bund» apprend que la conférence des représentants des cantons subventionnaires de Gothard, réunis ces jours derniers à Zoug, sous la présidence du D^r Huber, directeur des finances du canton d'Argovie, pour discuter l'attitude à prendre vis-à-vis du rachat du Gothard par la Confédération, a décidé de renoncer à toute nouvelle démarche dans cette question.

Les manœuvres du III^e corps. — La Russie sera représentée officiellement aux manœuvres du III^e corps d'armée par le capitaine prince Dimitri Schakovsky, attaché militaire à la légation impériale de Russie à Berne.

Le «Pourquoi-Pas»? — Le bruit court que le «Pourquoi-Pas?» se serait échoué, par suite de la mer démontée, sur la côte sud du Pays de Gales. Une autre dépêche le montre croisant non loin de ces côtes, et attendant le moment propice pour sortir de la Manche.

Tempête. — Une tempête d'une violence inouïe s'est déchaînée sur le littoral d'Ostende. Une pluie diluvienne est tombée en rafales sur une mer démontée. Les chaloupes furent devant les vagues énormes.

Au parc Léopold, au parc Marie-Henriette, de nombreux arbres ont été renversés. La rue Wellington est complètement inondée. Sur la place Léopold, la devanture d'un café a été arrachée par l'ouragan. Plusieurs dames ont été renversées par le vent et se sont fait des blessures.

Lundi à 3 heures, la tempête a redoublé de violence. L'accès de la digue est impossible. Le spectacle, vu de terre, est terrifiant; les dégâts sont considérables. Partout, les communications téléphoniques sont interrompues.

A la montagne

Un pont dangereux. — On mande de Ausserberg (Valais) au «Walliser Bote» qu'un triste accident a failli se produire ces jours derniers.

Un jeune homme, portant sur l'épaule un lourd sac de blé, rentrait de l'alpe Leigern chez lui. Son chemin passait par les «Ladmen», c'est-à-dire un pont de bois suspendu au-dessus de l'abîme et fixé à la paroi de rochers par des poutres transversales. Arrivé au milieu du pont, une planche cède sous lui et tombe dans le précipice.

La situation du jeune homme était terrible. Un de ses pieds avait passé à travers le trou; il lui était impossible de remuer l'autre. Le sac de blé était tombé de ses épaules et restait suspendu sur l'abîme, attaché à la corde que le malheureux ne réussissait pas à détacher de son épaule; il risquait ainsi d'être entraîné dans l'abîme par le poids du sac.

Heureusement une jeune paysanne travaillait à une certaine distance. Elle entendit les cris d'appel du malheureux, accourut à son secours et coupa la corde; le sac tomba dans l'abîme, le jeune homme était sauvé.

Ce pont dangereux, sur lequel on fait passer presque tout le bois de la commune, a déjà coûté autrefois deux vies humaines.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la Feuille d'Aviz de Neuchâtel)

La tempête. — Une violente tempête souffla depuis lundi sur la Manche.

Plusieurs navires ont sombré, mais les équipages de la plupart ont pu être sauvés. On signale des dégâts importants sur toute la côte principalement à Douvres, à Calais, à Gravelines.

La tempête fait rage également dans la région de Lille et d'Arras.

Paris, 2. — Par suite du mauvais temps, qui sévit sur le nord de la France, un grand nombre de poteaux téléphoniques et télégraphiques ont été renversés causant l'interruption presque totale des communications dans cette région, ainsi qu'avec l'Angleterre, la Belgique et la Hollande.

Dusseldorf, 2. — Une tempête terrible a causé de grands dommages dans la région. Beaucoup de passants ont été blessés par des branches d'arbres arrachées par le vent.

Le «Pourquoi-Pas»? — Charbourg, 2. — Les informations d'après lesquelles le «Pourquoi-Pas?» se serait échoué au large fait râlche dans un port de la Manche, ne paraissent pas fondées.

À la préfecture maritime on est sans nouvelles du D^r Charcot depuis son départ.

Tamponnement. — Madrid, 2. — Un train de voyageurs a tamponné un train de marchandises près de la gare de Corcedilla. Vingt personnes ont été blessées légèrement.

Au Maroc. — Les Berabers continuent à avancer; leur camp est situé maintenant à environ huit kilomètres de la redoute de Bou-Denib.

Ils couvrent leur mouvement par un fort rideau de cavaliers et de fantassins. Leurs groupes avancés sont en contact avec les patrouilles françaises à trois kilomètres de Bou-Denib, où on tiraille fortement.

Cependant, l'avis général dans le monde militaire est que les Berabers n'attaqueront pas le poste de Bou-Denib qu'ils savent très fortifié; ils attaqueront plutôt la colonne Alix dès qu'elle sera arrivée.

Une fabrique de faux billets de banque. — Milan, 2. — On mande à la «Gazette de Voss» que la police a découvert dans l'établissement lithographique «Cartotecnica Italiana», une importante installation destinée à fabriquer de faux billets de banque.

Les directeurs et les chefs d'ateliers ainsi que quarante ouvriers ont été arrêtés. On s'attend à d'autres arrestations.

MONUMENTS FUNÉRAIRES E. RUSCONI (S.A.) NEUCHÂTEL SPÉCIALITÉS

Monsieur Charles Brailiard, Monsieur et Madame Louis de Posch, à Vardomb (Hongrie), Monsieur et Madame Gulowics et famille, à Agram, Monsieur et Madame Tökei et famille, à Agram, Monsieur et Madame Illes et famille, à Budapest, Monsieur et Madame de Bieskey et famille, au Amérique, Monsieur et Madame Gabos et famille, à Budapest, Monsieur Desiré de Posch, à Vienne, Monsieur et Madame J. Peter-de Posch et leurs enfants, Louis et Emile, à Cormondrèche, Madame Mathilde Brailiard, Monsieur Maurice Brailiard, à Genève, Monsieur Michel Deszuzing, à Colombier, Mademoiselle Elise Deszuzing, à Ligneris, Monsieur Charles Brailiard et famille, à Neuchâtel, Monsieur Auguste Brailiard, à Zofingue, et les familles Brailiard, Monnier, Mosset, Clerc et Herdi ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle et irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et regrettée épouse, fille, sœur, belle-sœur, tante et cousine,

MADAME AURORE BRAILLIARD née DE POSCH

que Dieu a reprise à leur affection, aujourd'hui mercredi, à 2 h. 1/2 du matin, après une longue et pénible maladie, à l'âge de 41 ans.

Auvernier, le 2 septembre 1908.

L'ensevelissement aura lieu à Auvernier, vendredi 4 courant, à 1 heure de l'après-midi. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Cécile Pauchard, Monsieur et Madame Théodore Pauchard et leur enfant, Monsieur et Madame Narcisse Pauchard et leur enfant, Monsieur Emile Pauchard, Madame et Monsieur Volanthen et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Jules Pauchard, à La Chaux-de-Fonds, Madame et Monsieur Pagni, à Florence, les familles Pauchard, Bovet, Blanc et Chanez, canton de Fribourg, les familles Guillet, à Neuchâtel, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, beau-père, oncle et cousin,

Monsieur Claude PAUCHARD

enlevé à leur affection, après une pénible maladie, le mardi 1^{er} septembre 1908, dans sa 79^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu le jeudi 3 courant, à 1 heure de l'après-midi.

Domicile mortuaire: Poteaux n. 4. On ne touchera pas.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Paul Brauchi-Béguin, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Alcide Brauchi, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Henri Corru, France, Mademoiselle Alice Béguin, à Serrières, Monsieur et Madame César Béguin et leurs enfants, à Serrières, Monsieur et Madame Fernand Montandon-Béguin et leur enfant, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Sylvain Brauchi, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Yvonne Béguin, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Edouard Béguin et famille, à Neuchâtel, Mademoiselle Berthilde Pécaut, à Neuchâtel, ainsi que les familles Brauchi, à La Chaux-de-Fonds et Saint-Blaise, Béguin, à Neuchâtel, Montezillon et les Grattes, ont la douleur d'annoncer le départ pour le ciel de leur bien-aimée fille, petite-fille, nièce et cousine,

DAISI-ESTHER

que Dieu a reprise à lui aujourd'hui 30 août 1908, à l'âge de 22 mois après une courte et pénible maladie.

Neuchâtel, 30 août 1908.

L'Eternel l'avait donnée, l'Eternel l'a ôté; que son saint nom soit béni. Job. I, v. 21.

Jésus, Jésus, prends-le maintenant Il est à toi sans partage; Prends ce jeune enfant.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu le mercredi 2 courant, à 1 heure Domicile mortuaire: rue des Moulins 3.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

MONUMENTS FUNÉRAIRES ALBERT CUSTOR Neuchâtel (Maladière) Téléphone 347 - Maison fondée en 1864 - Téléphone 347

Albums, modèles et devis à disposition

AVIS TARDIFS Nul n'est prophète chez soi

et cependant la Grande Blanchisserie Neuchâteloise, S. Gonard et Cie, à Monruz-Neuchâtel, a été si bien accueillie par le public qu'elle est vraiment l'exception qui confirme la règle; ce résultat, est dû à la manière irréprochable avec laquelle le linge est lavé et repassé et à la grande exactitude dans les livraisons. Tarif et renseignements franco sur demande.

DEUX ROCHES BADANT bien peuplées, à vendre d'occasion. S'adresser Côte 10, sonnette de gauche.

D^r Mauerhofer de retour